

# SAFETY DATA SHEET

## 1. IDENTIFICATION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

# N/P: **Chiffons Hygéniques Allegro 70% IPA (1001, 1001-05, 1001-10)**  
Nomenclature: **Tampon Nettoyant pour Respirateur Personnel**  
**Usage Recommandé du Produit Chimique & Restrictions d'Utilisation:**  
Usages: Nettoyant pour équipement de protection personnelle. Nettoyant pour respirateur.  
Nom de la Compagnie: Allegro Industries  
Adresse: 1360 Shiloh Church Rd  
Piedmont, SC 29673  
864-846-8740  
Chemtrac: 800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**Apparence:** Solide blanc  
**Aspect physique:** Solide contant du papier humide  
**Odeur:** Légère odeur d'alcool

### Classification:

L'information ci-après concerne le liquide en quantités industrielles, lorsqu'utilisé dans un environnement industriel. La solution, conditionnée en quantité destinée au consommateur, est considérée un bien de consommation et, lorsqu'utilisée tel que prévu, est peu susceptible de présenter un danger.

|  |             |
|--|-------------|
| Lésions/irritations oculaires graves                   | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique d'organe cible (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Liquides Inflammables                                  | Catégorie 2 |

**Mention d'avertissement:** Danger

### Mentions de Danger:

Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Liquide et vapeur hautement inflammables.



### Mises en Garde - Prévention:

Après manutention, se laver soigneusement le visage, les mains et toutes les surfaces de peau ayant été exposées.  
Porter une protection oculaire/faciale  
Éviter de respirer poussière/vapeur/gaz/buée/émanations/pulvérisations  
N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans un secteur bien ventilé  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. — Ne pas fumer  
Garder le contenant fermé hermétiquement  
Fixer et attacher le contenant et l'équipement de réception au sol  
Utiliser des équipements antidéflagrants  
N'utiliser que des outils anti-étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques  
Garder au frais

### Mises en Garde - Réaction:

EN CAS DE CONTACT OCULAIRE: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu et s'il est facile de ce faire.  
Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux): Retirer/enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau à l'eau/sous la douche  
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
EN CAS D'INCENDIE: Pour éteindre, utiliser le CO<sub>2</sub>, un agent chimique en poudre ou mousse

### Mises en Garde - Entreposage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé  
Garder au frais

### Mises en Garde - Élimination:

Éliminer le contenu/contenant à une installation approuvée d'élimination des déchets

# SAFETY DATA SHEET

## 3. COMPOSITION

| Nom Chimique         | Numéro CAS | Poids-% |
|----------------------|------------|---------|
| Alcool Isopropylique | 67-63-0    | 60-75   |

\*\*Si le Nom Chimique/Numéro CAS sont "exclusifs" et/ou Poids-% indiqués dans une fourchette, la composition chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition n'ont pas été divulgués à titre de secret commercial.\*\*

## 4. MESURES DE PREMIER SOINS

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux bien ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact cutané:** Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste ou qu'une réaction allergique se produit, appeler un médecin.

**Inhalation:** Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si sa respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion:** Boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou en convulsions. Consulter un médecin.

**Principaux symptômes et effets:**

Symptômes: Provoque une grave irritation oculaire. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut affecter le système nerveux central. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

**Indication de tous soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Notes au Médecin: L'exposition chronique peut aggraver des problèmes cutanés, l'insuffisance hépatique, rénale ou pulmonaire préexistants.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Moyens d'Extinction Appropriés:**  
Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et au milieu environnant.

**Moyens d'Extinction Non-appropriés:**  
Non déterminé.

**Risques spécifiques posés par le produit chimique:**  
Matériau inflammable.

**Produits de Combustion Dangereux:**  
Oxydes de Carbone

**Sensibilité aux Chocs Mécaniques:**  
Non sensible

**Sensibilité à la Décharge Statique:**  
Oui

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers:**  
Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection complet.

## 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Précautions Personnelles: Utiliser l'équipement de protection tel que requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éloigner toutes sources d'ignition.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Méthodes de Confinement: Éteindre toutes sources d'ignition et aérer le secteur. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut se faire sans danger.

Méthodes de Nettoyage: Utiliser l'équipement de protection tel que requis. Imbiber avec un produit absorbant. Ramasser et transférer dans des contenants adéquatement étiquetés.

# SAFETY DATA SHEET

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Précautions à prendre pour une manutention sécuritaire:

Conseils pour une Manutention Sécuritaire: Après manutention, se laver soigneusement le visage, les mains et toutes les surfaces de peau ayant été exposées. Porter une protection oculaire/ faciale. Éviter de respirer poussière/vapeur/gaz/buée/émanations/pulvérisations. N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans un secteur bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Garder le contenant fermé hermétiquement. Mettre à la terre et relier le contenant et l'équipement de réception au sol. Utiliser des équipements antidéflagrants. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Garder au frais. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Garder hors de la portée des enfants. Manipuler conformément aux pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité:

Conditions d'Entreposage: Entreposer dans un secteur bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant fermé hermétiquement. P210 - Tenir à l'écart des flammes nues/surfaces chaudes - Ne pas fumer. Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des animaux.

Matières Incompatibles: Agents oxydants forts. Acides. Éviter le contact avec l'Aluminium, le Zinc et autres métaux réactifs.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

### Directives d'Exposition:

| Nom Chimique                    | ACGIH TLV                     | OSHA PEL  | NIOSH IDLH  |
|---------------------------------|-------------------------------|---|---|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | STEL: 400 ppm<br>TWA: 200 ppm | TWA: 400 ppm<br>TWA: 980 mg/m3<br>(retiré) TWA: 400 ppm<br>(retiré) TWA: 980 mg/m3<br>(retiré) STEL: 500 ppm<br>(retiré) STEL: 1225 mg/m3 | IDLH: 2000 ppm<br>TWA: 400 ppm<br>TWA: 980 mg/m3<br>STEL: 500 ppm<br>STEL: 1225 mg/m3 |

### Contrôles techniques appropriés:

Contrôles techniques: Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Protection Oculaire/Faciale: Porter une protection oculaire/faciale.

Protection Cutanée et Corporelle: Gants de protection.

Protection Respiratoire: Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA devrait être portée. Des appareils respiratoires autonomes à pression positive peuvent être requis en présence de concentrations élevées de contaminants en suspension dans l'air. Un appareil de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Normes d'Hygiène générales: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Nettoyer régulièrement l'équipement, les secteurs de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect Physique:** Solide contant du papier humide

**Apparence:** Solide blanc

**Couleur:** Blanc

**Odeur:** Légère odeur d'alcool

**Seuil Olfactif:** Aucune information disponible

**pH:** Aucune information disponible

**Points de Fusion/ Congélation:** Aucune information disponible

**Point d'Ébullition/ Intervalle d'Ébullition:** Aucune information disponible

**Point d'Éclair:** 12 °C / 54 °F

**Taux d'Évaporation:** Aucune information disponible

**Inflammabilité (Solide, Gaz):** Non déterminé

**Limites Supérieures d'Inflammabilité:** Aucune information disponible

**Limites Inférieures d'Inflammabilité:** Aucune information disponible

**Pression de Vapeur** Aucune information disponible

**Densité de Vapeur:** Aucune information disponible

**Gravité Spécifique:** Aucune information disponible

**Solubilité dans l'eau:** Aucune information disponible

**Solubilité dans d'autres solvants:** Aucune information disponible

**Coefficient de partage:** Non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité:** Aucune information disponible

**Température de**

## SAFETY DATA SHEET

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Décomposition:</b>         | Aucune information disponible |
| <b>Viscosité Cinématique:</b> | Non déterminé                 |
| <b>Viscosité Dynamique:</b>   | Non déterminé                 |
| <b>Propriétés Explosives:</b> | Non déterminé                 |
| <b>Propriétés Oxydantes:</b>  | Non déterminé                 |
| <b>Contenu COV:</b>           | Aucune information disponible |

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|  |   |
|--|---|
| <b>Réactivité:</b>                         | Non réactif dans des conditions normales.   |
| <b>Stabilité Chimique:</b>                 | Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.  |
| <b>Possibilité de Réactions</b>            |   |
| <b>Dangereuses:</b>                        | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  |
| <b>Polymérisation Dangereuse:</b>          | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  |
| <b>Conditions à Éviter:</b>                | Matières incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles.   |
| <b>Matières Incompatibles</b>              | Agents oxydants forts. Acides. Éviter le contact avec l'Aluminium, le Zinc et autres métaux réactifs. |
| <b>Produits Dangereux de Décomposition</b> | Oxydes de carbone.  |

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Information sur le Produit:</b> | Peut être nocif en cas d'inhalation, ingestion ou absorption par la peau  |
| <b>Contact Oculaire:</b>           | Provoque une grave irritation oculaire.   |
| <b>Contact Cutané:</b>             | Peut causer une légère irritation cutanée.  |
| <b>Inhalation:</b>                 | Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer une dépression du système nerveux avec nausées, maux de tête, étourdissements vomissements et incoordination. |
| <b>Ingestion:</b>                  | Peut être nocif si ingéré. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.  |

#### Informations sur les Composantes:

| Nom Chimique                    | LD50 Orale         | LD50 Dermique                             | LC50 Inhalation       |
|---------------------------------|--------------------|---|-----------------------|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | = 4396 mg/kg (Rat) | = 12800 mg/kg (Rat) = 12870 mg/kg (Lapin) | = 72.6 mg/L (Rat) 4 h |

#### Informations sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques:

Symptômes: Veuillez vous référer à la section 4 de cette Fiche Signalétique pour les symptômes.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'expositions à court et à long terme:

Lésions/irritation oculaires

graves: Provoque une grave irritation oculaire.

Carcinogénicité: L'Alcool Isopropylique (IPA) est un produit chimique de la monographie du CIRC Groupe 3. L'IPA est du Groupe 1 lorsque fabriqué avec un procédé d'acide fort.

| Nom Chimique                    | ACGIH | CIRC     | NTP | OSHA |
|---------------------------------|-------|----------|-----|------|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 |       | Groupe 3 |     | X    |

#### Légende

#### CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Les composantes du Groupe 3 CIRC sont "non classifiables comme étant carcinogènes pour les humains"

#### OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor) - Loi sur la Santé et Sécurité du Travail

X - Présent

**STOT - exposition unique:** Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

**Toxicité Chronique:** Peut causer des effets cutanés.

**Valeurs numériques de toxicité:** Non déterminé

# SAFETY DATA SHEET

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** L'impact environnemental de ce produit n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

**Informations sur les Composantes:**

| Nom Chimique                    | Algues/plantes aquatiques  | Poisson   | Toxicité pour les micros-organismes | Crustacés                           |
|---------------------------------|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | 1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50<br>1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 | 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 dynamique 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 |                                     | 13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |

**Persistence/Dégradabilité:** Non déterminé

**Bioaccumulation:** Non déterminé

**Mobilité:**

| Nom Chimique                    | Coefficient de Partage |
|---------------------------------|------------------------|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | 0.05                   |

**Autres Effets Nocifs** Non déterminé

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de Traitement des Déchets:**

**Élimination des Déchets:** Ce matériau, tel que fourni, n'est pas un déchet dangereux, conformément aux réglementations fédérales (40 CFR 261). Ce matériau pourrait devenir un déchet dangereux si mélangé avec ou s'il entre en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont effectués sur ce matériau, ou si le matériau est traité ou autrement modifié. Consulter la réglementation 40 CFR 261 pour déterminer si le matériau modifié est un déchet dangereux. Consulter les réglementations fédérales, régionales ou locales appropriées toutes autres exigences.

**Emballages Contaminés:** L'élimination devrait s'effectuer conformément aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux en vigueur.

**Statut de la Californie en Matière de Déchets Dangereux:**

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchet dangereux par l'État de la Californie.

| Nom Chimique                    | Statut de la Californie en Matière de Déchets Dangereux |
|---------------------------------|---|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | Toxique<br>Inflammable                                  |

# SAFETY DATA SHEET

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Note:** Veuillez vérifier les documents de transport actuels pour les informations les plus récentes sur le transport, incluant les exemptions et les cas spéciaux.

### DOT

**No UN/ID** UN1219  
 Désignation Officielle de Transport: Solution d 'Alcool Isopropylique  
 Classification de Risque: 3  
 Groupe d'Emballage: II

### IATA

**No UN/ID** UN1219  
 Désignation Officielle de Transport: Solution d 'Alcool Isopropylique  
 Classification de Risque: 3  
 Groupe d'Emballage: II

### IMDG

**No UN/ID** UN1219  
 Désignation Officielle de Transport: Solution d 'Alcool Isopropylique  
 Classification de Risque: 3  
 Groupe d'Emballage: II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires Internationaux:

**TSCA:** Est conforme  
**DSL:** N'est pas conforme  
**NDSL:** N'est pas conforme  
**EINECS:** N'est pas conforme  
**ELINCS:** N'est pas conforme  
**ENCS:** N'est pas conforme  
**IECSC:** N'est pas conforme  
**KECL:** N'est pas conforme  
**PICCS:** N'est pas conforme  
**AICS:** N'est pas conforme

### Légende:

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le Contrôle des Substances Toxiques Section 8(b) Inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste Canadienne Intérieure des Substances/Liste Canadienne Extérieure des Substances  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes/Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées  
**ENCS** - Substances Existantes et Nouvelles au Japon  
**IECSC** - Inventaire des Substances Chimiques Existantes en Chine  
**KECL** - Substances Chimiques Existantes et Évaluées en Corée  
**PICCS** - Inventaire des Produits et des Substances Chimiques aux Philippines  
**AICS** - Inventaire des Substances Chimiques en Australie

### Réglementation Fédérale des États-Unis:

#### CERCLA:

Ce matériau, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substances dangereuses en vertu de la loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi relative à la Modification et la Réautorisation du Fonds Spécial (SARA) (40 CFR 355).

### Catégorie des Dangers - SARA 311/312:

**Danger Aigu pour la Santé:** Oui  
**Danger Chronique pour la Santé:** Oui  
**Danger d'Incendie:** Oui  
**Danger de Dépressurisation Soudaine:** Non  
**Danger de Réaction:** Non

### SARA 313:

Section 313 de l'Article III de la Loi des États-Unis relative à la Modification et la Réautorisation du Fonds Spécial de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produit(s) chimique(s) soumis aux conditions de déclaration de la Loi et de l'Article 40 du Code des Réglementations Fédérales, Partie 372.

| Nom Chimique                   | Numéro CAS | Poids-% | SARA 313 - Valeurs<br>Seuil % |
|--------------------------------|------------|---------|-------------------------------|
| Alcool Isopropylique - 67-63-0 | 67-63-0    | 65-75   | 1.0                           |

# SAFETY DATA SHEET

Réglementations Étatiques des États-Unis:

Réglementations de Droit à l'Information des États des États-Unis:

| Nom Chimique                    | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|---------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Alcool Isopropylique<br>67-63-0 | X          | X             | X            |

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA

**Dangers pour la Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 3  
**Instabilité:** Non déterminé  
**Dangers Particuliers:** Non déterminé

### HMIS

**Dangers pour la Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 3  
**Dangers Physiques:** 0  
**Protection Personnelle:** B- Verres de Sécurité, Gants

Révisé 1 février, 2018 Rév. J

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES AUX PRÉSENTES SONT CONSIDÉRÉES COMME EXACTES ET REPRÉSENTENT LES MEILLEURES DONNÉES QUI NOUS SONT DISPONIBLES ACTUELLEMENT. AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST DONNÉE ET ALLEGRO INDUSTRIES N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ OU OBLIGATION LÉGALE DÉCOULANT DE SON UTILISATION.